

La Pierre de l'Écuelle à Saint-Crespin-sur-Moine



Visorando



Randonnée n°2135132

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Sentier balisé au départ de La Maison du Mineur et des Énergies qui chemine le long de la Moine en passant par la Pierre de l'Écuelle. Édifice emprunt de légende, selon laquelle l'assiette et le couteau du diable y seraient gravés...

Durée :	3h25	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.46km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	60m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	66m		
Point haut :	73m	Commune :	Saint-Crespin-sur-Moine (49230)
Point bas :	26m		



Description

Se garer sur le parking de la Maison du Mineur et des Énergies à Saint-Crespin-sur-Moine.

Sentier balisé en Jaune.

(D/A) Montez la Rue de Gaudu. Arrivé au stop, tournez à gauche puis encore à gauche pour emprunter la Rue de Bretagne. Filez tout droit, passez devant le cimetière et la Chapelle des Écluseaux.

(1) Tournez à gauche au niveau de la Croix Couprie. Traversez les vignes puis obliquez à gauche en empruntant le sentier qui descend vers la Moine.

(2) Ignorez un chemin à gauche qui sera celui du retour et continuez la descente.

(3) Longez la Moine jusqu'au village de Fromont. Poursuivez le sentier qui longe la rivière jusqu'à la prochaine intersection en passant sous une ligne électrique.

(4) Au carrefour des quatre chemins, tournez à gauche et longez, à nouveau, la Moine vers le Moulin Cassé. Poursuivez votre chemin tout droit.

(5) Sur votre droite, vous avez la possibilité de gravir le coteau pour accéder au site de la Pierre de l'Écuelle. Ensuite revenez sur vos pas pour rejoindre le sentier et continuez Nord-Ouest jusqu'à une route.

(6) Prenez à gauche et suivez la route sur 50m. Ensuite, tournez à droite et empruntez le sentier qui entre les vignes pendant environ 1km.

(7) Virez à droite, traversez les vignes et les cultures jusqu'au village de la Chaloire.

(8) Traversez ce village, tournez à gauche à la sortie et descendez le sentier.

(4) À l'intersection des quatre chemins prenez à gauche. Suivez le sentier qui longe la Moine et que vous avez pris à l'aller.

(3) Arrivé au niveau de l'emplacement de pêche pour handicapé vous avez deux possibilités :

- Suivez le sentier qui longe la Moine qui vous mènera à l'espace botanique Bikini.

- Ou poursuivez sur 250m.

(2) Prenez à droite et suivez le sentier escarpé qui vous mènera à l'espace botanique Bikini (parcours tracé).

(9) Traversez l'espace botanique. Continuez tout droit sur le sentier longeant la Moine sur 500m et tournez à gauche à la prochaine

Points de passages

D/A - Maison du Mineur et des Énergies
N 47.096334° / O 1.186519° - alt. 42m - km 0

1 Croix Couprie
N 47.101171° / O 1.194296° - alt. 68m - km 0.95

2 Bifurcation commune A/R
N 47.09889° / O 1.20755° - alt. 44m - km 2.11

3 Bord de la Moine - La Moine
N 47.098° / O 1.210008° - alt. 29m - km 2.34

4 Carrefour de la boucle
N 47.100416° / O 1.232915° - alt. 36m - km 4.18

5 - Pierre de l'Écuelle (ou rochers de Mélusine)
N 47.095118° / O 1.241793° - alt. 35m - km 5.31

6 Route à gauche
N 47.098386° / O 1.244996° - alt. 44m - km 5.79

7 Chemin à droite vers la Chaloire
N 47.105117° / O 1.234888° - alt. 63m - km 7.02

8 Traversée du village de la Chaloire
N 47.103014° / O 1.23347° - alt. 58m - km 7.27

9 - Espace botanique Bikini
N 47.096321° / O 1.194359° - alt. 34m - km 10.75

D/A - Maison du Mineur et des Énergies
N 47.096334° / O 1.186519° - alt. 42m - km 11.46

intersection pour remonter au parking de départ par le Chemin de Gaudu (**D/A**).

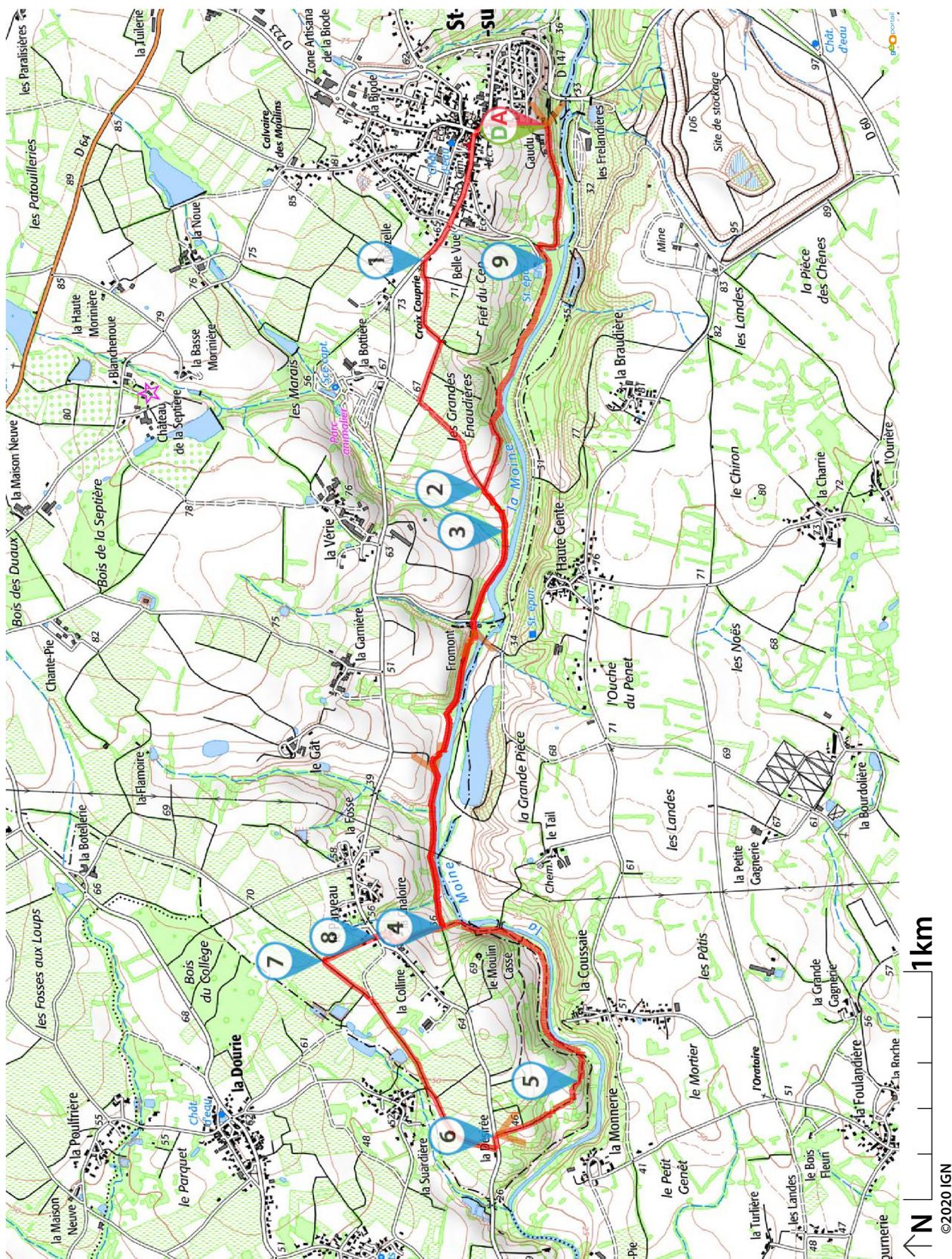
Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-pierre-de-l-ecuelle-a-saint-crespin-s/>

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.